

Rapport public Parcoursup session 2026

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage (46751)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage (46751)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	10	1

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Savoir-être	Epreuve orale d'admission	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet	Epreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires	Epreuve orale d'admission	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'entretien donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 20. Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve d'admission consistera en un entretien avec un formateur de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes).

Cet entretien sera conduit à partir de votre dossier Parcoursup. Nous attirons votre attention sur 2 points attendus par notre jury qui sont à compléter directement sur le site :

La lettre de motivation (permet de vérifier l'importance du choix de formation du candidat ainsi que de déterminer le bien-fondé du projet de formation).

Dans cette lettre nous attendons que vous explicitiez votre choix de formation :

- en résumant en quelques lignes votre vision de ce métier,
- en indiquant ce que vous attendez de cette formation.

La rubrique « Activités et centres d'intérêts » (à compléter selon votre profil) :

- expériences d'encadrement ou d'animation,
- engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) ou bénévole dans une association ou un autre cadre,
- expériences professionnelles ou stages que vous avez effectués,

- pratiques sportives et culturelles. Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non étudiée au lycée, de séjours à l'étranger.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le jury souhaite rencontrer une personne motivée par la profession d'ASS et la formation. Cela signifie :

- faire preuve de curiosité pour le monde qui nous entoure,
- montrer sa compréhension et son questionnement de l'actualité,
- présenter un projet de formation déjà réfléchi,
- démontrer son intérêt pour la profession,
- être capable de dire en quoi consiste le métier d'assistant de service social (avoir une idée précise par des lectures, des rencontres de professionnels, des documentaires, des films, par la valorisation de ses expériences).

Attendus :

- avoir une appétence pour la lecture (actualité, sciences humaines, romans),
- être informé-e des actualités sociales via des médias fiables,
- argumenter et organiser ses réponses.

Sur la totalité de l'entretien, le candidat disposera de 10 min pour se présenter. Le jury évaluera ses compétences, ses motivations et la faisabilité de son projet (lettre de motivation/rubrique Activités).

Signature :

Directeur de l'établissement IRTS POITOU
CHARENTES,
Benoît NICOULEAU